###### **DÉVELOPPEMENT INDUIT**

1. Généralement un projet de développement comporte un certain nombre d’effets sociaux indirects d’une grande importance qui risquent d’être sous-estimés dans la conception et le suivi de celui-ci. Ces effets sont généralement le résultat d’un développement induit ou secondaire. S’il est possible de prévoir certains d’entre eux avec une certaine exactitude, compte tenu de l’expérience acquise, on ne pourra cerner et répondre aux effets fortuits que si un programme de suivi adapté est mis en place lors de la réalisation du projet. Les directives[[1]](#footnote-2) examine un certain nombre de ces effets sociaux que peut provoquer un développement induit et esquisse des mesures d’atténuation que l’on peut prendre. Elles ne traitent pas des impacts humains directs des projets de développement, lesquels sont abordés dans les directives portant sur les questions sociales.

**Relation avec les investissements de la Banque**

1. Divers types de projets de développement peuvent entraîner d’importants changements secondaires dans la zone du projet, dont des grands projets de barrages, des projets miniers, d’importants développements industriels, des entreprises de colonisation agricole et de développement rural intégrés qui génèrent de nouveaux marchés et nécessitent des ouvrages d’infrastructure ainsi que des projets routiers qui désenclavent des régions isolées. Le défaut que l’on rencontre le plus souvent dans la conception et l’évaluation des impacts sur l’environnement et le milieu social de tels projets tient au fait que l’afflux de populations secondaires constituées d’immigrants volontaires qui cherchent à tirer profit des nouvelles perspectives économiques n’a pas été prévu. Des projets de barrages d’envergure ou d’exploitation minière assurent, par exemple, un logement, des écoles, des provisions alimentaires et d’autres types de services de base aux ouvriers ou aux mineurs qui s’installeront dans la région du projet durant la réalisation du projet. En revanche, l’afflux tout aussi important de populations qui cherchent un emploi ou qui viennent offrir des services non disponibles aux nouveaux peuplements et qui, en raison de leurs besoins alimentaires, en bois de feu et en espace vital, risquent, par ailleurs, d’intensifier la pression sur le milieu environnant n’a pas toujours été pris en considération. De telles répercussions doivent nécessairement faire partie d’une évaluation des impacts sur l’environnement.

**Accroissement de la population et son impact**

1. Les entrepreneurs du secteur privé qui se présentent sur le site d’un projet apportent des marchandises complémentaires aux équipes de construction ou aux populations minières, telles que des matériaux de construction, des outils et des articles divers, des cigarettes ou des huiles alimentaires, et offrent une variété de produits meilleurs marché que dans les magasins de la société, des chaussures en plastique, par exemple, des vêtements de moins bonne qualité, des outils et des produits ménagers ou des plats cuits que proposent des éventaires ou de petits restaurants. Le développement amène une industrie de services; par exemple, des services de réparation d’articles en cuir, d’outils, de vêtements ou d’appareils ménagers, des services de transport vers les villes voisines. Il s’accompagne aussi de problèmes, dont ceux reliés aux bars, à la prostitution et au jeu. Les familles accompagneront ces entrepreneurs si leurs occupations sont étalées sur une période relativement longue.
2. L’afflux spontané d’immigrants a des effets prévisibles sur les populations locales en créant :
   1. une pression sur les ressources et l’infrastructure : concurrence pour le bois de feu, les articles ménagers, l’électricité, les ressources en eau, l’élimination des déchets, les ressources halieutiques et les terrains convertis en magasins ou en logements squattérisés;
   2. une pression sur les institutions : les administrations des hameaux ou des villages n’étant pas en mesure de faire face à l’accroissement de la violence, de la criminalité et des conflits sur les terres et les ressources rares ou de prendre la direction d’une planification plus élaborée;
   3. une pression accrue sur les centres de santé due à une augmentation de l’incidence de maladies contagieuses ou à l’émergence de parasites;
   4. la désagrégation des méthodes traditionnelles de discipline et de contrôle social, la désorientation des populations dont sont responsables les problèmes sociaux, le changement des valeurs chez les jeunes et la hausse possible du coût de la vie due à l’inflation; et
   5. une plus grande marginalisation des groupes minoritaires de la population locale et aggravation de l’insuffisance des revenus parmi les groupes les plus vulnérables, y compris les personnes âgées et les femmes qui doivent concurrencer à la fois les membres de la communauté et les personnes de l’extérieur qui risquent d’avoir plus d’influence politique et de force physique3.

**Cas particuliers de migration induite**

*Villes champignons*

1. Une importante documentation existe sur ce type de développement induit que représentent les villes champignons. Ce type d’expansion apparaît dans des circonstances où des projets de grande envergure tels que la construction d’un réseau routier, de barrages ou l’exploitation minière de sites momentanément productifs nécessitent l’accroissement de populations temporaires. Ce phénomène a une incidence particulièrement dramatique sur le milieu environnant en ce sens que l’escalade des prix et la dislocation des appareils de gestion des ressources naturelles se soldent par l’exploitation de l’environnement par les nouveaux arrivants et les habitants établis qui cherchent à réaliser de rapides bénéfices.
2. En raison de la nature temporaire de l’afflux de populations, il est essentiel de bien comprendre le cycle qui caractérise ces villes champignons lorsqu’il s’agit de mettre en place des mesures d’atténuation des impacts. Ce cycle commence, en principe, par une phase (a) de croissance rapide avant et pendant la construction, (b) d’une forte densité de population pendant la construction, (c) d’une baisse de la population après la construction et (d) d’une récession démographique et économique. Les effets sociaux suivent le même schéma, et le sentiment de désorientation varie d’une étape à une autre. Les premières phases de l’essor peuvent inciter à l’euphorie devant les perspectives économiques qui se transforment en ressentiment à mesure que les problèmes sociaux surgissent pour faire place à un rythme de vie plus ralenti et laissant derrière des problèmes de surexploitation des ressources et de dégradation de l’environnement.

*Colonisation planifiée*

1. La planification d’une colonisation agricole ou d’un peuplement urbain implique généralement le déplacement d’une vaste population dans une région géographique relativement sous-développée. Bien que le nombre d’immigrants prévu par ce type de projets soit établi, la création d’une nouvelle infrastructure, de débouchés économiques et de services attire une migration spontanée de populations sur le site. Contrairement aux conditions rencontrées dans le cas du plein développement d’une ville, l’afflux de colons se traduit par un accroissement permanent de la population sans que se produise un cycle d’essor et de récession. La nature des pressions exercées sur l’environnement est, par contre, similaire à celles qui se produisent dans le cas d’une ville champignon ou de projets temporaires de construction.
2. Les projets de colonisation planifiée peuvent avoir, par ailleurs, un effet négatif sur la population locale en ce sens que, même en l’absence d’une immigration spontanée, elle peut, dans le processus de développement se retrouver marginalisée si les colons reçoivent un enseignement spécifique, des ressources financières, techniques et des services supplémentaires alors que la population locale doit se contenter des services de développement courants. Tel est le problème qui s’est posé pour des populations tribales établies en Inde quand des réfugiés du Sind et du Bangladesh se sont installés dans les années 1950 et au début des années 1970 sur des terres forestières avoisinantes, défrichées à des fins agricoles. Ces réfugiés ont bénéficié de services de développement agricoles, dont des moyens d’irrigation, qui ont permis d’élever leur niveau de vie et éventuellement d’exploiter les peuples tribaux. De telles situations donnent bien souvent lieu tant à des problèmes sociaux qu’à un endommagement de l’environnement.

**Évaluation et atténuation des impacts négatifs**

*Durée de l’évaluation*

1. Une évaluation des effets sociaux sur l’environnement devrait comprendre une étude démographique approfondie de la population de la région où sera réalisé le projet (portant sur tous les sites et non pas sur un échantillon) ainsi qu’à un examen des stratégies mises en place pour la gestion des ressources à la fois locales et saisonnières. L’évaluation des impacts sur l’environnement devrait avoir pour but d’estimer l’ampleur des effets escomptés auxquels le développement induit donnera lieu de manière à prévoir des mesures d’atténuation adéquates. Pour ce faire, il faudra entreprendre ces études à diverses époques de l’année, à des moments différents de la journée et en tenant compte du cumul de l’exploitation des ressources par les exploitants agricoles, les pasteurs, les pêcheurs et les salariés migrants. Ce qui apparaît être une colline ou un champ abandonné au mois de mars peut se peupler de ruminants au mois d’août. Il faudra également analyser, dans le détail, la nature des institutions régionales et locales susceptibles d’avoir un rôle dans la planification et de prendre des décisions administratives.

*Mesures d’atténuation*

1. Les mesures d’atténuation suivantes permettent de répondre aux problèmes que représente une immigration spontanée tout en réduisant le plus possible la nécessité d’avoir recours à un afflux de travailleurs temporaires de l’extérieur :
   1. former préalablement la population locale, en particulier s’il s’agit d’emplois peu qualifiés, en s’employant surtout à fournir une formation aux minorités de la région; améliorer les moyens de transport qui conduisent au site afin de permettre à ces populations de se rendre sur leur lieu de travail;
   2. faire en sorte que le budget prévu pour l’infrastructure et la mise en place de services soit suffisant pour que ces nouvelles ressources puissent accueillir les immigrants volontaires, les effectifs connus d’ouvriers employés aux travaux de construction, les mineurs ou les colons;
   3. encourager l’investissement dans les ressources locales (ex. viviers, élevage, ressources locales en eau, alphabétisation et enseignement professionnel) de façon à améliorer la base de ces ressources et la capacité de produire des denrées alimentaires ou de fournir des services que les migrants achèteront, à atténuer les pressions durant une période d’essor et à protéger la population contre la récession qui suit;
   4. renforcer les organisations locales ou en développer de nouvelles qui puissent entreprendre un développement durable et une planification régionale qui répondent aux changements, faire face à un nombre croissant de litiges et de problèmes sociaux et enfin, accueillir une population beaucoup plus diversifiée;
   5. prévoir des centres de santé publique et un approvisionnement en eau potable pour faire face à la montée de l’incidence de maladies et aux problèmes de parasites;
   6. fournir des services sociaux, psychologiques qui permettent d’aider les habitants de longue date et les nouveaux arrivants à s’adapter aux changements socio-économiques et en particulier les groupes vulnérables et les personnes âgées.

*Suivi*

1. Hormis les mesures qui viennent d’être décrites, un programme d’évaluation devra examiner périodiquement les effets du projet et du développement induit que l’on ne peut prévoir ou auxquels on ne s’attendait pas au départ. La prolifération de maladies imprévues, l’établissement informel d’industries et d’entreprises préjudiciables à l’environnement ou qui attirent des populations qui résultent de la croissance économique de la région font partie de ces effets.
2. Des individus résidant à proximité d’importants chantiers qui arrivent à développer des compétences durant les travaux de construction risquent par la suite d’en tirer parti en montant de petites affaires informelles. L’expansion de ces petites entreprises se traduira par une prolifération de nouvelles industries pouvant créer des problèmes de bruit et de pollution atmosphérique et hydrique ou d’élimination des déchets. De telles entreprises peuvent comprendre des fonderies implantées près d’une mine, des installations qui reposent sur le nouveau réseau distribution électrique d’une région ou des industries agro-alimentaires qui consument de vastes quantités de bois de feu.

1. Les présentes lignes directrices ont été préparées sur la base des documents similaires des institutions internationales notamment le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement. [↑](#footnote-ref-2)